

MAIRIE



BIRON

12, rue La Carrère

64300

N° 34/2018

ARRETE DU MAIRE

Vu les conditions climatiques de ces derniers jours,

Considérant que les dégradations qui résulteraient de leurs utilisations seraient très dommageables pour la suite de la saison sportive

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Le Stade Municipal de Biron sera ouvert à la pratique **d'une seule rencontre sportive**, uniquement le **Dimanche 2 Décembre 2018 après-midi**.

ARTICLE 2: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le Président de l'Etoile Sportive Pyrénéenne,
Monsieur le Président du District

Fait à Biron, le 29 Novembre 2018

Le Maire,

Prénom - Nom du signataire
Cachet + Signature

Jacques CASSIAU-HAURIE

